

Compte rendu du conseil municipal du lundi 16 Juillet 2018 à 20 heures

Présents : Daniel CHEVALEYRE, Claire FERRADOU, Yves GOUTILLE, Martine MONCOURIER, Dominique BON, René GOULESQUE, Ginette MALGUID, Thierry FONTY, Marie-Anaïs VALETTE.

Représentés : Gilles BLANQUET par Yves GOUTILLE, Pierrick VILLARD par Daniel CHEVALEYRE

Absents : Alain AURIEL, Fabienne MORILLE, Sophie AIRE, Thomas FRAISSE.

Secrétaire de séance : Ginette MALGUID

Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes Sumène Artense.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir émettre son avis afin d'approuver ou non la délibération de la CCSA ainsi que le transfert des nouvelles compétences et le retrait d'une autre.

Transfert :

1. Le soutien aux activités commerciales par le biais de versement d'aides directes ou indirectes définies dans le règlement d'aides ;
2. L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Retrait :

1. Prestations funéraires soit : fournitures de personnel, des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations et exhumations.

Adopté à l'unanimité.

Adhésion au service « RGPD » du syndicat intercommunal A.GE.D.I et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)

Monsieur le Maire propose de :

1. Mutualiser ce service avec le Syndicat Intercommunal A.GE.D.I
2. De l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière,

3. De désigner comme DPO (DPD) mutualisé. M ; Jean-Pierre MARTIN, comme étant le DPD de la collectivité.

Adopté à l'unanimité.

Programme voirie 2018.

Renforcement assainissement voirie communale 2018

Lieu dit « La Pignole » : décaissement 150 m chaussée, enduit bicouche noire

Lieu dit « Le Cartier » : décaissement chaussée, enduit bicouche noire

Lieu dit « Le Mas » : grille avaloir, pose caniveaux, enduit bicouche noir

Faubourg Marchal : décaissement de chaussée

Rue des chênes : décaissement de chaussée, fourniture et pose de caniveaux, mise à niveau tampons, enrobé à chaud

Aménagement allées du cimetière : fondation chaussées

Lieu dit « Sarran » : décaissement chaussée, curage de fossé, enduit tri couche

Adopté à l'unanimité.

Location de logements

Appartement à côté de l'Eglise : Mme Patricia CHAULET

Maison derrière le cabinet médical : Mme BERTRAND Joséphine

Vente de vélos

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune est en possession de vélos proposés à la location. Certains sont très anciens et ne correspondent plus à la demande actuelle.

Aussi, il est proposé d'en vendre certains.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide à l'unanimité de vendre les 10 VTT les plus anciens pour un montant unitaire de 50 €uros.

Participation à la protection sociale complémentaire

Il est rappelé qu'un contrat groupe existe pour le personnel communal concernant la garantie prévoyance. Ce contrat permet une couverture pour tout le personnel avec une option identique pour chacun. Pour garder, les tarifs identiques à un contrat groupe et que chacun puisse faire son choix d'option il est demandé à la collectivité une participation de 1 € par mois et par agent soit 12€ annuelle.

- de participer à compter du 1^{er} Janvier 2019, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- de verser une participation annuelle de 12 € par agent

Infos diverses

- Fermeture du bureau de poste du 30/07/ au 04/08 et du 13/08 au 18/08. Le conseil municipal est consterné...
- Suite à la fermeture de l'auberge à Marchal, la licence IV est à vendre. Faut il laisser partir cette licence ? ce serait vraiment regrettable !